

Lettre Spéciale - Déchets Ménagers (Points d'Apport Volontaire) Saison 2 « La fin du porte à porte » - épisode 3 « c'est maintenant »

Bonjour à toutes et à tous,

Les dernières collectes en porte à porte et des bacs à roulettes auront lieu :

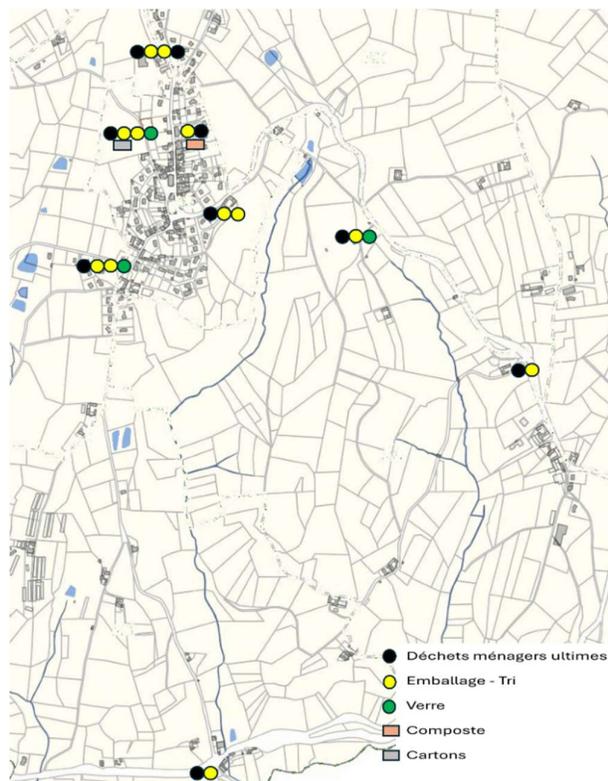
Le Mardi 8 avril pour les sacs jaunes

Le Jeudi 10 avril pour les sacs noirs

Les **bacs à roulettes** existants dans les écarts **seront supprimés après ce dernier ramassage**. Ensuite, **tous les habitants** devons donc apporter leur déchets ménagers (sacs noirs, sacs Jaunes ou vrac, verres, cartons) dans **les nouveaux points d'apport**. Ces points seront uniquement constitués de **colonnes adaptées à chaque type de déchets**.

Localisation des nouveaux PAV

- Bassin de rétention au nord du bourg
 - 2 colonnes sacs noirs
 - 2 colonnes jaunes (vrac)
- Parking du cimetière
 - 1 colonne sacs noirs
 - 2 colonnes jaunes (vrac ou sacs)
 - 1 colonne verres
 - 1 bac pour grands cartons
- Salle d'Animation Rurale
 - 1 colonne sacs noirs
 - 1 colonne jaune (vrac ou sacs)
 - 1 composteur
- Grand-Place
 - 1 colonne sacs noirs
 - 2 colonnes jaunes (vrac ou sacs)
 - 1 colonne verres
- Salvagère
 - 1 colonne sacs noirs
 - 2 colonnes jaunes (vrac ou sacs)
- Stade
 - 1 colonne sacs noirs
 - 1 colonne jaune (vrac ou sacs)
 - 1 colonne verres
- Dimanchée
 - 1 colonne sacs noirs
 - 1 colonne jaune (vrac ou sacs)
- Rate
 - 1 colonne sacs noirs
 - 1 colonne jaune (vrac ou sacs)



**A savoir : Tous les habitants peuvent accéder librement à tous les PAV, tous les jours, à toute heure.
Choisissez le plus pratique pour vous !**

86 € pour quoi faire ?

Cette année la redevance Ordures Ménagères, pour une part, sera de 86€. En augmentation de 1€ par rapport à l'année dernière, soit 1.17% bien en dessous de l'inflation !

Cette redevance couvre 81 % de la collecte des déchets, le tri des sacs jaunes et du verre, la valorisation énergétique (incinération) des sacs noirs et la gestion des déchèteries. La revente des matières recyclables et la participation des producteurs initiaux de déchets couvrent les 19 % restant.



PAV du bassin de rétention - Colonnes semi enterrées

Pour continuer à **maîtriser ces coûts** il nous faut continuer à

Réduire, Optimiser, Réutiliser, Recycler :

- Composter les bio déchets, chez soi ou dans le composteur public (parking de la Salle d'Animation Rurale)
- Optimiser les moyens et trajets de collecte – Suppression du « porte à porte » - un seul type de camion – optimisation des tournées (jours variables)
- Réduire les emballages, achat en vrac, choix de produits plus sobre en emballage.
- Être vigilants sur les gestes de tri (les refus de tri coûtent très cher)
- Apporter en déchèterie tout ce qui peut être valorisé (jouets, mobilier, électroménagers, déchets verts...)

Pour payer une juste redevance :

- Signaler les modifications de la composition de votre famille
- Signaler un déménagement
- Signaler les modifications de vos coordonnées : adresse mail, téléphone, compte bancaire...
- Possibilité de paiement échelonné.

Sur le site internet : <http://portail-dechets.cc-mdl.fr/> ou gestion-dechets@cc-mdl.fr

Si vous rencontrez une difficulté suite à ces changements, si vous n'avez pas accès à Internet ou si vous souhaitez nous faire part d'une remarque, n'hésitez pas à contacter la Mairie (04 77 94 42 21).

Suite au prochain épisode....